

Montréal, le 24 septembre 2024

Communiqué du Réseau québécois des pharmaciens en groupe de médecine de famille (RQP GMF) concernant le projet de loi 67.

Le RQP GMF salue l'initiative du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) quant à l'élargissement du rôle et des activités professionnelles des pharmaciens prévus dans le PL67. De surcroît, le RQP GMF, par l'entremise de son comité directeur et son comité des représentants régionaux, tient à exprimer l'importance de **bonifier la présence des pharmaciens dans les GMF**. Ceci, d'une part pour mieux répondre aux besoins grandissants des patients et soutenir les équipes des GMF et, d'autre part, soutenir les pharmaciens communautaires dans leurs rôles élargis.

Des pharmaciens et pharmaciennes au cœur des équipes de première ligne

Les pharmaciens GMF interagissent régulièrement avec les divers membres de l'équipe interprofessionnelle du GMF (discussions de cas, questions pointues sur la pharmacothérapie, etc.) et partagent une mission commune d'optimisation des soins des patients du GMF. Ils contribuent à répondre aux besoins de la patientèle en matière de soins pharmaceutiques, non seulement en ajustant les thérapies de manière autonome, mais aussi en partageant leurs connaissances avec les autres professionnels et en répondant à leurs questions.

Les pharmaciens œuvrant en GMF, notamment par leur accès au dossier médical et leur proximité à l'équipe traitante, font partie intégrante du parcours de soins des patients en répondant aux besoins pharmacologiques. Cette position permet un contact direct avec le médecin traitant du patient et l'équipe du GMF, permettant ainsi de résoudre les problématiques rapidement et efficacement lorsqu'elles surviennent. Ils sont aussi souvent le premier répondant pour les pharmaciens communautaires et hospitaliers pour la clientèle de leur GMF en cas de problème relié au médicament.

Des pharmaciens et pharmaciennes travaillant en collaboration et partenariat

Les problèmes de santé complexes exigent une approche interprofessionnelle dans la prestation des soins et services. La pratique collaborative est incontournable pour une prise en charge optimale par le bon professionnel au bon moment du parcours de soins. Elle améliore la qualité et la sécurité des soins et a le potentiel d'améliorer l'accès aux soins et services de santé pour la population. Les pharmaciens en GMF ont développé une expertise dans les situations de besoins médicamenteux complexes requérant des suivis longitudinaux avec un temps dédié important pour bien accompagner les patients. Ils développent un bagage de connaissances cliniques et d'approche de soins adaptées à la première ligne pour soutenir adéquatement l'équipe clinique des GMF. Outillés de cette expertise et positionnés dans un environnement de travail favorable, les pharmaciens GMF analysent les pharmacothérapies complexes et optimisent les traitements en amorçant, ajustant ou cessant les médicaments au besoin. L'entente de pratique avancée en partenariat (EPAP), en place dans plusieurs GMF du Québec, permet une grande autonomie des pharmaciens au niveau de la prescription et une résolution plus rapide de certaines problématiques. La possibilité d'amorcer de nouveaux médicaments de façon autonome avec ces ententes est particulièrement appréciée des patients et des équipes de soins des GMF.

Les pharmaciens GMF se positionnent en complémentarité de leurs collègues pharmaciens communautaires et pharmaciens hospitaliers. Ces pharmaciens ont accès à un environnement de travail et une organisation au GMF qui est plus propice à des consultations complètes qu'en pharmacie communautaire. Ils peuvent renseigner l'équipe médicale du GMF sur les services offerts en pharmacie et ce à quoi sont habilités les pharmaciens communautaires à qui, entre autres, des ajustements de médication peuvent être délégués. Ils peuvent soutenir les pharmaciens communautaires lorsqu'ils ont des questions pour des patients du GMF ou collaborer avec eux pour des prises en charge et l'ajustement des thérapies, ce qui réduit le recours à l'équipe médicale. Ils peuvent partager à leurs collègues du communautaire les différents services disponibles au sein du réseau afin d'optimiser la coordination et la continuité des soins. Les pharmaciens GMF peuvent faire la liaison avec les pharmaciens hospitaliers afin d'assurer la continuité des soins et collaborent aussi avec des professionnels de la deuxième ligne.

Des pharmaciens et pharmaciennes augmentant l'accès aux soins de première ligne

Le RQP GMF estime que la présence des pharmaciens GMF se traduit par un accès plus efficient aux médecins de famille. Agissant à titre d'intervenants clé, les pharmaciens GMF répondent à de nombreux questionnements de patients, de pharmaciens communautaires, et de tous les professionnels de l'équipe GMF pour toutes questions reliées à la pharmacothérapie. Ceci évite que le médecin soit systématiquement sollicité pour ces demandes, lui dégageant ainsi du temps pour répondre à des besoins auxquels lui seul peut répondre.

Les pharmaciens GMF sont donc des alliés précieux dans le système de santé, surtout dans le contexte du vieillissement de la population. Les pharmaciens GMF évitent régulièrement des visites à l'urgence et des rendez-vous médicaux urgents en lien avec les médicaments. Lorsque chaque professionnel répond aux besoins prioritaires des patients selon son expertise propre, en amont de la consultation médicale, ceci contribue à créer de l'accès en libérant des plages horaires médicales pour répondre aux besoins des patients.

Les patients orphelins des guichets d'accès de la première ligne (GAP) avec des besoins pharmacologiques importants bénéficient aussi grandement de la présence des pharmaciens GMF (possible lorsque leur temps de présence est bonifié). Ceux-ci sont souvent un élément de continuité pour les patients inscrits collectivement au GMF sans médecin de famille désigné.

Conclusion

Le RQP GMF tient à exprimer l'importance de la présence des pharmaciens dans les GMF. Ils contribuent grandement à améliorer la continuité et l'accès aux soins. Leur rôle unique d'acteur pivot travaillant avec l'équipe GMF, et en complémentarité avec les pharmaciens communautaires, pour mieux soutenir les patients ayant des besoins complexes au niveau de leur pharmacothérapie doit être mieux reconnu. Une **bonification du temps de présence des pharmaciens GMF** est nécessaire afin de leur permettre de remplir pleinement leur rôle. C'est à dire d'agir comme pharmaciens et pharmaciennes au cœur de l'équipe de soins de première ligne, exerçant au maximum de leurs compétences et expertises, contribuant à des trajectoires de soins plus fluides et à un accès pour la population à des services requis en temps opportun.

Ainsi, le RQP GMF demande au MSSS d'opter pour une **bonification des heures destinées au service des pharmaciens en GMF** pour permettre à ces acteurs clé au sein du réseau de soutenir leur équipe médicale et de prendre en charge davantage de patients avec l'élargissement de leur rôle.

À propos du RQP GMF

Le Réseau québécois des pharmaciens en groupe de médecine de famille (RQP GMF) a été créé grâce à une subvention du Cercle du Doyen de la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal et du Réseau québécois de recherche sur les médicaments (RQRM). Le RQP GMF est une communauté de pratique spécifique à l'exercice de la pharmacie en GMF et a pour but d'optimiser les soins pharmaceutiques en partenariat avec le patient dans les équipes interdisciplinaires de première ligne en favorisant le transfert et le partage des connaissances ainsi que la collaboration intra et interprofessionnelle. Un comité directeur et un comité des représentants régionaux viennent appuyer le fonctionnement de cette communauté de pratique, en colligeant et partageant des données utiles aux cliniciens et décideurs. L'énoncé de position sur la bonification du temps de présence des pharmaciens GMF (2020) ainsi que les grandes réalisations du RQP GMF sont disponibles au www.rqpgmf.ca . La communauté de pratique RQP GMF regroupe actuellement plus de 475 pharmaciens GMF, selon la dernière mise à jour réalisée en début 2024.

Source : Réseau québécois des pharmaciens en groupe de médecine de famille (RQP GMF)

Renseignements :

- Anne Maheu
Pour le comité directeur du RQP GMF
Anne.maheu.cnmtl@ssss.gouv.qc.ca

- projetgmf@gmail.com